

Stationnement dangereux

andre halle <andre.halle@sfr.fr>

ven. 20/02/2026 10:54

À :Commune de Metzervisse <commune@metzervisse.fr>;

Monsieur le Maire

Bonjour

Ce matin je me suis expliqué sèchement avec le chauffeur du camion de dépannage ,qui a pris l'habitude de stationner sur les places de parking en face du cabinet dentaire réservé aux véhicules légers.

- Il n'a pas le droit de stationner sur des places véhicules légers
- Il cache avec son véhicule imposant la visibilité ,quand nous sortons de chez moi en voiture du 76 route de Volstroff (déjà très compliqué avec des voitures enstationements voir dangereux)
- Il se permet même de faire demi-tour sur ma propriété .
- En réponse il me dit qu'il s'est arrangé avec la Mairie !...

Conclusion : le trottoir n'est pas fait pour accepter ce genre de véhicules (vu l'état de celui-ci le réseau souterrain étant déjà en mauvais état.

Une intervention de votre part est fortement nécessaire .

Cordialement

André HALLE